

# REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI

## **Article 1 :**

Le Club d'Echecs de Fontainebleau Avon

Organise son 3ème open rapide d'échecs du val briard

Salle polyvalente 16 bis rue caron 77610 Marles en brie

le dimanche 25 septembre 2022

Ouvert à tout les joueurs possédant une licence B ou A pour la saison en cours (la licence peut être prise sur place ) et possédant un classement elo rapide de moins de 1400 et étant CADET ou plus jeune.

## **Article 2 :**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE telle qu'adoptée par le 88ème congrès de la FIDE qui s'est tenu à Lors du Congrès de la FIDE qui s'est déroulé à Antalya (Turquie) en octobre 2017. Ces règles du jeu d'échecs sont entré en vigueur le 1er janvier 2018

Les appariements se font au Système Suisse intégral (version approuvée par le 83ème congrès de la FIDE à Istanbul, 2012)

## **Article 3 :**

Cadence : 15min+3s/coup

## **Article 4 :**

7 rondes

Clôture des inscriptions : le 25/09/2022 Clôture du pointage : 9H 45, les retardataires seront appariés à la deuxième ronde.

Horaire de Jeu : **Ronde 1** : 10h. . Remise des prix vers 19h00.

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs présent.

## **Article 5 :**

Droits d'inscriptions : Jeunes : 8€ / Adultes 16€ avant le 01/04/2018 et 10€/20€ sur place

## **Article 6 :**

Départage des ex aequo : Buchholz tronqué puis cumulatif

## **Article 7 : Forfait :**

Les forfaits non justifiés seront signalés à la direction des tournois de la FFE pour les joueurs français, et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers. un forfait non justifié exclusion du tournoi.

Tout joueurs arrivés 5 minutes après le début de la ronde perd sa partie.

## **Article 8 : fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullités) vient annoncer le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

## **Article 9 : nullité par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la charte des joueurs d'échecs et le code de l'éthique de la FIDE. Un proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

## **Article 10 : particularités locale**

avoir une attitude convenable

- analyse et blitz interdits dans la salle

- éviter toute discussion et toute lecture suspecte

– toute dégradation entraînera une exclusion

– • les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.

– • les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

**Article 11**

Arbitre Principal : Louis Leclerc (AF01)

**Article 12** :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur

**L'Arbitre Principal  
Louis Leclerc**

**L'Organisateur  
Adrien Lambert**

-

•